

Chaque fois
qu'un enfant dit:

«Je ne crois pas aux fées»,

il y a quelque part
une petite fée qui meurt.

Sir James Dan

St-Hippolyte jouera son rôle sur la scène des Laurentides

Que ce soit dans la promotion touristique, le développement économique ou l'essor des loisirs, Saint-Hippolyte entend participer activement aux activités régionales au cours de la prochaine année.

C'est dans cette perspective que la municipalité a récemment renouvelé son adhésion à l'Association touristique des Laurentides, à la Corporation de développement des Laurentides et au Conseil régional des loisirs des Laurentides.

Dans les deux premiers cas, c'est le conseiller Michel Gratton qui agira comme porte-parole de Saint-Hippolyte tandis que le directeur des loisirs, M. Pierre Brisson, représentera la municipalité aux instances régionales dans son secteur d'activités.

L'environnement visuel

L'Association touristique des Laurentides (ATL) a plusieurs projets sur sa table à dessins pour les prochains douze mois.

L'on envisage notamment de mener une vaste campagne de sensibilisation à la mise en valeur de l'environnement visuel.

Il s'agira plus particulièrement d'encourager les entreprises à respecter les diverses réglementations en matière d'affichage et à investir dans la qualité visuelle et l'aménagement paysager.

La moitié des contributions des municipalités membres - 80\$ dans le cas de Saint-Hippolyte - sera affectée à la réalisation de cette campagne de sensibilisation.

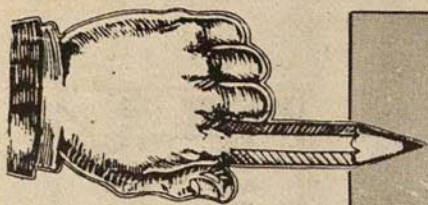
Dans la foulée des initiatives prises en 1988

Pour sa part, la Corporation de développement des Laurentides entend articuler son action durant la prochaine année dans le prolongement du Forum régional sur l'environnement tenu en décembre dernier, de la Conférence biennale des Laurentides, en février 1989, et de son bilan scientifique et technologique de la région.

L'on entend également intensifier la diffusion de l'information, notamment par la confection d'un répertoire industriel de prestige pour les Laurentides et par la publication d'un bulletin d'information bimestriel.

L'essor des loisirs

De son côté, le Conseil régional des loisirs des Laurentides espère rassembler autour d'une même table le plus grand nombre possible de municipalités, de commissions scolaires et d'associations régionales privées pour intensifier le développement du sport, du plein-air et des loisirs sous toutes ses formes dans les Laurentides.



En direct de la communale



La partie syndicale, de gauche à droite, Albany Sylvain, Louise Rondeau et Joanne Larose.

La Communale règle en douceur avec les employés municipaux

Une seule soirée de négociations a suffi entre la municipalité et le syndicat des employés pour que l'on s'entende sur les termes du renouvellement de la convention collective de la Fonction publique de Saint-Hippolyte.

En effet, la partie syndicale a accepté après seulement quelques heures de discussion les offres mises de l'avant par les représentants du Conseil et de la direction générale pour les trois prochaines années.

Les négociations se sont déroulées dans la plus parfaite harmonie, «dans un esprit d'ouverture et de concentration», ont confirmé les portes-parole des deux parties.

La partie patronale était représentée par le conseiller Yves St-Onge et la conseillère Louise Gibeau Van de Water, de même que par le directeur général, M.

Rosaire Sénécal.

Tous ce sont dit très heureux et satisfaits de l'issue de la négociation et ont salué la façon avec laquelle la partie syndicale a mené cet exercice.

Des relations harmonieuses à préserver

Je pense qu'il est important de préserver les relations harmonieuses avec nos employés. Et les deux parties s'entendaient sur ce principe au point de départ», a commenté le conseiller Yves St-Onge.

«À partir de là, a-t-il poursuivi, une seule rencontre fut nécessaire pour établir le texte

d'une nouvelle convention collective. Cette entente démontre clairement que nous travaillons tous dans la même direction».

La conseillère Louise Gibeau Van de Water a renchéri dans le même sens en soulignant que les deux parties avaient négocié de bonne foi.

«Il fut donc plus facile, a-t-elle expliqué, de trouver un terrain d'entente satisfaisant pour tout le monde. Il faut aussi dire que nous avons de bons employés qui sont là pour servir et au sujet desquels nous n'avons à peu près jamais de plaintes».

Une entente de trois ans

L'entente a été conclue pour trois ans; elle est donc valable jusqu'en 1991. Sommairement, elle définit les conditions de travail des employés de bureau et des cols bleus, de quatorze salariés en tout qui sont membres du Syndicat canadien de la Fonction publique.

Pour la prochaine année, ils bénéficieront d'une hausse de salaire de 4,5%. La masse salariale annuelle de la municipalité oscille autour de 350 000\$, pour les syndiqués.

Un fort indice de satisfaction

Pour sa part, le maire Loulou a rappelé les conclusions d'un sondage d'opinion mené à Saint-Hippolyte à la fin de l'automne dernier selon lequel les employés municipaux recueillaient un indice de satisfaction de 69%.

C'était 9% de plus que les élus eux-mêmes, ce qui a amené le maire Loulou à déclarer à la blague: «Nous allons devoir nous forcer davantage pour les surpasser d'ici novembre prochain», c'est-à-dire au moment du renouvellement de mandat de l'actuel conseil.

Balayage des rues

Le maire Loulou lance un appel à la patience et à la tolérance

Saint-Hippolyte ne dispose pas pour le moment d'un équipement suffisamment moderne et puissant pour balayer rapidement toutes ses rues.

C'est en faisant cette constatation lors de la séance du Conseil de mai que le maire Georges Loulou a demandé aux citoyens de Saint-Hippolyte de faire preuve de tolérance et d'un peu de patience jusqu'à ce que le tout rentre dans l'ordre.

Lorsque la tâche se complique

Le directeur des Travaux publics de la municipalité, M. Normand Andrique, a admis que différents facteurs viennent lui compliquer la tâche d'effectuer le balayage complet des rues.

D'une part, la température souvent pluvieuse des premières semaines de mai n'a pas aidé les employés municipaux à se mettre à jour à ce chapitre, surtout que le Service de la voirie ne regroupe que quatre personnes ayant de surcroît d'autres tâches à effectuer.

Mais le plus important, c'est le fait que l'actuel balai mécanique de Saint-Hippolyte ne peut plus suffire à la tâche.

Construction résidentielle

On entrevoit des perspectives favorables

Le maire Georges Loulou anticipe une année record sur le plan de la construction résidentielle à Saint-Hippolyte.

«Si la tendance actuelle se maintient, nous compléterons l'année avec 90 constructions nouvelles», a-t-il déclaré lors de la dernière réunion du Conseil.

Si ces prévisions se réalisent, il s'agira d'une augmentation de 40% par rapport à l'an dernier qui, rappelons-le, fut une année exceptionnelle avec 65 constructions neuves.

«Cela témoigne éloquentement de la vitalité de notre municipalité et démontre que les gens veulent s'installer ici», a-t-il déclaré.

Des chiffres favorables

L'optimisme du maire s'appuie en grande partie sur le dernier bilan de l'émission des permis de constructions à Saint-Hippolyte qui fait état d'une nette avance par rapport à l'an dernier.

À la fin d'avril, on avait enregistré à la Communale un total cumulatif de 18 constructions neuves pour une évaluation totalisant 1,183 millions \$. À la même date en 1988, le bilan faisait état de 11 nouvelles constructions pour des investissements de 705,000 \$.

Uniquement en avril 89, Saint-Hippolyte a été la scène de 11 mises en chantier de résidences, engendrant des investissements de 548,000 \$; durant le même mois, l'an dernier, les chiffres démontraient quatre constructions neuves d'une valeur de 245,000 \$.

Le rythme devrait s'accélérer encore plus puisqu'au dernier Conseil municipal, on prévoyait solder le mois de mai avec onze nouvelles demandes pour porter le total à 29 en 1989.

Le problème se pose en bordure des rues

«Les rues proprement dites sont bien balayées, a précisé le maire Loulou, mais ce sont sur les bordures que s'accumulent les 10 000 tonnes de sable épanchées l'hiver dernier, ceci jusqu'à ce que la pluie les transporte dans les ruisseaux».

Le «phénomène» du pavage

Voilà que, pour sa part, le conseiller Michel Gratton identifie un autre phénomène qui influence grandement les besoins de Saint-Hippolyte en matière de balayage mécanisé.

Il s'agit du nombre croissant de rues qui, depuis 1985, ont reçu un revêtement bitumineux et qui, de ce fait, doivent être balayées de temps à autre.

En conséquence, le balai mécanique devient de plus en plus utilisé et il ne parvient plus à satisfaire la totalité des résidents qui s'attendent à ce que leur rue soit nettoyée souvent et rapidement.

À l'heure actuelle, Saint-Hippolyte compte au-delà de 100 kilomètres de rues et chemins qui nécessitent un balayage périodique.

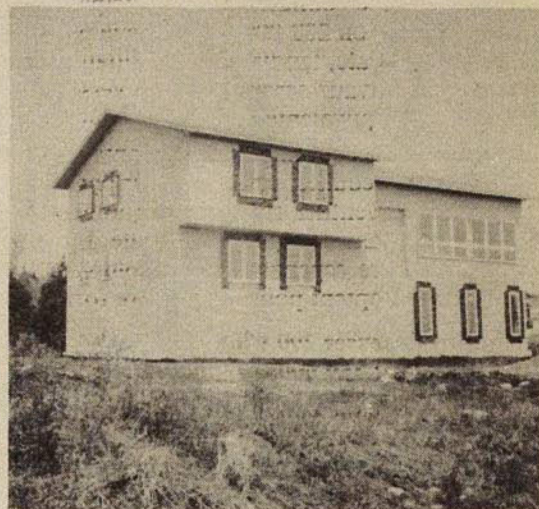
LE SENTIER

Ce journal communautaire se veut le reflet de notre communauté, un moyen de communication et un ajout à la vie culturelle de notre région. Les textes de ce journal ont été écrits par des citoyens de St-Hippolyte et de ses environs.

Conception et rédaction:
Nicole Chauvin, maquettiste
Marielle Lefebvre, recherchiste
Thérèse Labrosse, recherchiste
Claudette Lemay, trésorière
Thérèse Duval, collaboratrice
Serge Houle, collaborateur
Monique Pariseau, collaboratrice
Réjean Boivin, collaborateur

Vous pouvez envoyer vos articles, communiqués et photos au journal Le Sentier, C.P. 135, St-Hippolyte J0R 1P0. Les textes dactylographiés et signés devront arriver avant le 15 de chaque mois. Afin que nous puissions vous retourner vos photos, inscrivez-y à l'endos vos nom, adresse et numéro de téléphone. Pour renseignements, composer 563-1975 ou 563-2401.

To all our english citizens, you are welcome to send us your comments and your texts.
Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec, 2e trimestre 1983.

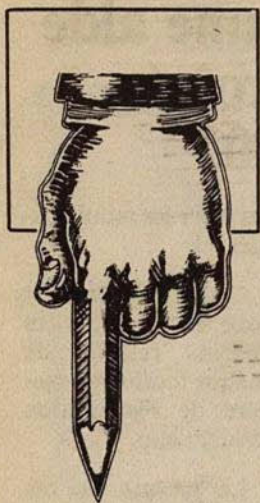


Les raisons

Mais comment expliquer une telle croissance alors que la construction résidentielle s'essouffle un peu partout?

«Les gens sont à la recherche d'un endroit où la qualité de vie prime. Cela englobe un souci de la protection des espaces verts et des lacs, une taxation abordable, la dispense de services municipaux et l'accessibilité aux loisirs. Saint-Hippolyte répond à ces critères», a soutenu M. Loulou.

St-Hippolyte n'a donc rien à envier aux autres municipalités environnantes. Avec une telle croissance dynamique, la municipalité devient un lieu des plus recherchés dans la région des Laurentides. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.



En direct de la Communale



Rolland Sylvain, Jean-Marie Florent et Robert Bigras.

Un investissement d'un million \$ depuis 1985

Le signal de départ des travaux de pavage vient d'être donné

L'asphaltage des rues et chemins se poursuivra de plus belle à Saint-Hippolyte au cours de l'été.

La dernière séance du Conseil a en effet permis aux élus municipaux de prendre connaissance des soumissions relatives au pavage d'une trentaine de rues.

Dans le cas du Chemin du Lac à l'Ours et du Chemin du Lac Aubrison Nord, les règlements d'exécution et de financement des travaux ont même été adoptés séance tenante.

Un investissement d'au-delà de 240 000\$

Selon les prix que proposent les différents contracteurs intéressés à réaliser tous ces travaux, c'est une somme d'au-delà de 240 000 \$ que la Communale devra investir cette année dans le pavage. Entre 250 et 300 propriétaires en profiteront directement.

Cette somme obligera la municipalité à déboursier environ 200 000 \$ à même le produit de la taxe générale, tandis que les résidents touchés par les travaux seront invités à verser une contribution équivalente à 20% des coûts.

Comme à l'accoutumée, les résidents auront le choix entre acquitter comptant leur part de la facture ou la ventiler sur plusieurs années au moyen d'une taxe de répartition locale. L'expérience démontre cependant que la plupart des contribuables optent pour la première formule.

Comment dépenser 200 000\$ avec seulement 150 000\$ en poche?

Mais il y a un hic dans tout cela. La part de la municipalité s'élèvera à 200 000 \$ alors qu'une somme totalisant uniquement 150 000 \$ a été prévue dans le budget 89.

Certes, le maire Loulou a déjà annoncé l'intention de la Communale d'affecter au pavage les surplus financiers réalisé en cours d'exercice.

Mais, qu'à cela ne tienne, le compte risque de ne pas y être sans une subvention du gouvernement du Québec qui, par bonheur, est habituellement versée chaque année.

Le partage de la facture avec Québec

Mais le maire Loulou a eu, dans tout ce dossier, le réflexe de faire d'une pierre deux coups.

Les travaux de pavage envisagés englobent le recouvrement bitumineux du chemin de la carrière menant aux Sables L.G. Il s'agit d'un tronçon de chemin municipal qui relie deux chemins provinciaux. A lui seul, ce pavage doit coûter 51 000\$.

Il n'en fallait pas davantage pour que le maire en parle franchement au député de Rousseau

à l'Assemblée nationale, M. Robert Therrien, et lui propose de partager la facture.

A l'heure actuelle, ce serait d'ores et déjà un marché conclu entre les deux hommes, de telle sorte que le déboursé municipal pour le pavage du chemin de la carrière se limiterait à 25 500 \$.

Provoquer la manne

«Si l'on se borne à attendre béatement que la manne des gouvernements supérieurs tombe sur la municipalité, on peut parfois attendre longtemps. Voilà pourquoi il faut la provoquer», a déclaré M. Loulou.

Le bilan de la politique de pavage

Depuis l'instauration de l'actuelle politique, il y a maintenant quatre ans, les coûts liés au pavage des rues ont atteint la somme de 1 million \$.

«Nous devons être fiers de ce bilan», a commenté le maire Loulou. «C'était l'un des objectifs de notre administration et nous l'avons atteint», a-t-il déclaré.

Selon le maire, «il est important de nous doter d'infrastructures routières modernes et sécuritaires. Notre municipalité possède une stature qui commande la modernisation de nos rues et les citoyens sont en droit d'en profiter, surtout que la demande émane d'eux-mêmes et qu'ils sont disposés à assumer une part des déboursés».

«Dans ce contexte, notre politique de pavage des rues s'avère un succès et sera maintenue», conclure M. Loulou.

La superficie maximum d'un bâtiment accessoire

La saison de la construction et de la rénovation bat son plein. Il serait bon de rappeler l'existence d'un élément de la réglementation en vigueur à Saint-Hippolyte à cet effet, de façon à éviter les mauvaises surprises.

Prenons le cas des bâtiments accessoires. Un bâtiment accessoire peut être un garage ou une remise que l'on greffe à un bâtiment principal, une maison par exemple, ou que l'on construit à proximité de celui-ci.

La réglementation actuelle stipule qu'un bâtiment accessoire ne doit pas excéder 60% de la superficie du bâtiment principal.

Une affiche pour distinguer les chemins municipaux des chemins provinciaux

«Rendons à César ce qui appartient à César», veut un proverbe bien connu. Même si Saint-Hippolyte n'est pas Rome, elle appliquera bientôt cette maxime sur son territoire.

Comment? Tout simplement en établissant une distinction très nette entre les chemins du ressort municipal et ceux dont l'entretien revient au ministère québécois des Transports.

Le conseiller Michel Gratton a annoncé lors de la dernière séance du Conseil qu'une affiche permettra prochainement aux conducteurs de savoir d'un simple coup d'oeil en bordu-

re de la route s'ils circulent sur un chemin municipal ou provincial.

«On a réalisé, a expliqué M. Gratton, que les gens se plaignaient abondamment de l'état des routes et qu'ils en faisaient toujours porter le blâme sur la municipalité».

«Or, a-t-il poursuivi, les efforts des dernières années nous permettent de conclure que les chemins municipaux sont au-

jourd'hui en bien meilleure condition que les chemins relevant du ministère des Transports».

L'identification des chemins, a bien mentionné M. Gratton, ne signifie aucunement que la municipalité entend se dégager de ses responsabilités.

«Bien au contraire, a-t-il dit, puisque nous allons continuer à faire pression auprès du ministre des Transports pour qu'il améliore sa performance au chapitre de l'entretien des chemins, notamment le boulevard Mont-Rolland», a mentionné le conseiller Gratton.

Meilleur accès à l'autoroute 15

Le Conseil donne son appui à Sainte-Anne-des-Lacs

Le Conseil municipal de Saint-Hippolyte a posé un geste de solidarité régionale en donnant son appui à la municipalité voisine de Sainte-Anne-des-Lacs dans ses démarches auprès du ministère des Transports.

Cette municipalité réclame en effet la réalisation de travaux de construction de voies d'accès et de sortie à la hauteur de son territoire, sur l'autoroute des Laurentides.

Pas facile au nord comme au sud

A l'heure actuelle, ces voies sont inexistantes. L'accès à l'autoroute des Laurentides, direction nord, à partir de Prévost, Saint-Hippolyte ou Sainte-Anne-des-Lacs n'est possible qu'en utilisant l'entrée de Saint-Sauveur.

Quant aux automobilistes circulant en direction sud sur l'autoroute des Laurentides, ils doivent nécessairement emprunter la

sortie de Saint-Sauveur pour accéder à ces trois municipalités.

A la rigueur, tout cela pourrait toujours aller si la circulation automobile n'était pas devenue si problématique à Saint-Sauveur, au point de créer des engorgements du réseau routier jusqu'à Piedmont.

Toute cette situation met en lumière, aux yeux des élus municipaux de la région, la nécessité d'aménager de nouvelles voies d'accès et de sortie pour desservir les localités situées entre Saint-Jérôme et Saint-Sauveur.

La solution la plus réaliste

La municipalité es-

time que la construction d'une entrée et d'une sortie à la hauteur du chemin de Sainte-Anne-des-Lacs représente la solution la plus économique, la plus logique et la plus facilement réalisable, compte tenu des besoins des régions avoisinantes et des infrastructures - bretelles et pont - déjà en place.

De plus, le terrain nécessaire à la construction de nouvelles voies d'accès et de sortie à la hauteur de Sainte-Anne-des-Lacs appartient déjà à l'Office des autoroutes du Québec.

Voilà donc autant de raisons qui motivent cet appui contenu dans une lettre que le Conseil de Saint-Hippolyte a fait parvenir au député de Prévost à l'Assemblée nationale, M. Paul-André Forget.

L'ATELIER DU SILENCIEUX
GARANTIE A VIE

Garage: 563-2262
S. Beauchamp Rés.: 563-1870

GARAGE S. BEAUCHAMP Inc. ESSO

Mécanique générale - Mise au point - Freins
REMORQUAGE 24 HEURES

2241, boul. des Hauteurs
St-Hippolyte, Cité Terrebonne, J0R 1P0

caisse populaire les hauteurs

Gaston C. Poirier
directeur

Siège social:
972, boul. Les Hauteurs
St-Hippolyte, Qc
J0R 1P0
tél.: (514) 224-2988



**En direct
de la
Communale**

Le contrôle des bateaux à moteur s'intensifie sur les lacs de St-Hippolyte

La demande conjointe que les associations du Lac-en-Coeur et du Lac Morency ont formulée pour interdire la circulation des bateaux à moteur sur leurs eaux suscite un effet d'entraînement.

Deux autres demandes en ce sens ont en effet été acheminées à la Communale le mois dernier. Elles émanent cette fois des associations du Lac de l'Achigan et du Domaine Montaubois.

Une volonté de protéger l'environnement

Le conseiller Pierre-Alain Monette a déposé les deux requêtes à la table du Conseil en déclarant qu'elles reflétaient la volonté réelle de la population de protéger son environnement.

«Nous sommes convaincus que d'autres demandes nous parviendront prochainement», a-t-il poursuivi. «Les gens d'ici sont très soucieux de leur qualité de vie et veulent jouir paisiblement des lieux qui les entourent», a-t-il commenté.

Des dédales de procédure

Le conseiller Monette a rappelé qu'un règlement avait déjà existé en ce qui a trait à l'interdiction de différents types d'embarcations motorisées sur les lacs de Saint-Hippolyte.

Cependant, un jugement de la Cour supérieure rendu il y a quelques années est venu invalider le pouvoir du Québec et de ses municipalités en la matière.

Depuis lors, une nouvelle entente fédérale-provinciale a été conclue à ce sujet, de telle sorte que la municipalité doit d'abord présenter une demande de restriction au ministère des Affaires municipales du Québec.

Celui-ci doit, par la suite, transmettre le tout au ministère fédéral des Transports, responsable de l'application de la Loi sur la marine marchande du Canada.

En contrepartie, Ottawa peut déléguer aux municipalités le pouvoir de faire elles-mêmes appliquer leurs règlements sur le contrôle des bateaux à moteur.

La remise en vigueur des règlements antérieurs

«On ne sait pas combien de temps le fédéral va prendre pour répondre au provincial», a précisé M. Monette.

Selon lui, l'aboutissement de toute cette procédure un peu laborieuse va se traduire par la remise en vigueur des règlements antérieurs au jugement de la Cour supérieure.

Avec une sévérité accrue

Toutefois, s'il n'en tient qu'au président de l'Association des propriétaires du Lac l'Achigan, M. David L. Trudeau, la réglementation concernant les embarcations aura des dents.

Dans la demande qu'il a adressée au Conseil, M. Trudeau réclame en effet l'interdiction de circuler sur le lac pour les bateaux de plus de 205 chevaux-vapeur et pour ceux d'une longueur supérieure à 22 pieds, exception faite des embarcations de type «ponton» dont la longueur ne devrait cependant pas excéder 24 pieds.

Quant aux embarcations de type «seadoo» ou aux «planches motorisées», elles seraient carrément bannies du Lac l'Achigan.

Surtout pas de compétitions

Il en irait de même des régates, des défilés ou des courses de bateaux à moteur dont la vitesse ne devrait, en aucune circonstance, dépasser 67 kilomètres à l'heure.

Les propriétaires du Lac l'Achigan sont prêts à tolérer le ski nautique, mais à la condition qu'il ne donne pas lieu à quelque compétition que ce soit.

Par ailleurs, cette Association insiste pour que Saint-Hippolyte se dote des instruments voulus pour faire rigoureusement appliquer son règlement sur les lacs.

On suggère à la Communale de conférer aux employés municipaux les pouvoirs des agents de la paix, de se munir d'embarcations de patrouille et de prévoir l'acquisition de l'équipement de mesure de la vitesse.

Prêts à collaborer

Pour leur part, les propriétaires du Domaine Montaubois, en plus de revendiquer l'interdiction des bateaux à essence dans leur environnement, offrent à la municipalité «leur entière collaboration dans tout projet de nettoyage des rives des lacs de Montaubois».

Programme PARCQ: une aide de 24 000\$ pour des projets qui dépassent les 60 000\$

La municipalité de St-Hippolyte vient de recevoir du ministre des Affaires municipales, M. Pierre Paradis, confirmation du versement prochain d'une somme de 24 000\$.

Ce montant, a-t-on précisé lors de la dernière séance du Conseil, représente la première tranche de l'enveloppe budgétaire allouée à Saint-Hippolyte dans le cadre du Programme d'aide à la restauration Canada-Québec (PARCQ).

De cette somme, 10 500\$ devront être consacrés au volet propriétaire occupant et 13 500\$ au volet propriétaire-bailleur.

Des demandes totalisant deux fois et demie l'allocation consentie

Tout cela passerait sans doute comme une lettre à la poste si la Communale n'avait pas enregistré jusqu'à maintenant des demandes de subventions totalisant plus de 60 000\$.

Reste cependant à voir si toutes ces demandes sont conformes aux critères d'admissibilité au programme fédéral-provincial administré par la Société d'habitation du Québec.

Une demande de crédits supplémentaires

Quoiqu'il en soit, il n'en fallait pas davantage pour que le maire Georges Loulou et le conseiller Marcel Beauchamp se fassent séance tenante les parrains d'une résolution visant à faire accroître substantiellement cette allocation fédérale-provinciale.

«Nous devons écrire tout de suite au ministre Pierre Paradis, avec copie au député Robert Therrien, pour leur faire savoir que nous avons des demandes sur la table pour 60 000\$», ont-ils suggéré.

Selon le maire Loulou, l'urgence de procéder à une demande de crédits supplémentaires se justifie de deux manières.

Tout d'abord, il s'agit de ne pas retarder indûment la réalisation des travaux projetés par les citoyens intéressés et éligibles au programme.

D'autre part, il y a parfois moyen, à la fin de l'été, de récupérer

des sommes que d'autres municipalités n'auraient pas utilisées.

Cette répartition est fixée en fonction des besoins relatifs de chaque localité en matière de restauration résidentielle.

La mesure de ces besoins est déterminée conjointement par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et la Société d'habitation du Québec à partir de renseignements statistiques touchant les bâtiments résidentiels en mauvais état occupés par des ménages démunis.

Instauré depuis deux ans, le Programme PARCQ a permis à une cinquantaine de bénéficiaires de toucher une aide financière à des fins de restauration résidentielle.

Un rapide bilan permet de constater que, dans la plupart des projets, tout s'est déroulé sans anicroche.

Des précautions à prendre

Cependant, afin d'éviter certains écueils, le directeur-général de la municipalité, M. Rosaire Sénécal, a suggéré aux contracteurs ayant des clients bénéficiaires de ce programme de voir à ce que chaque paiement émanant du gouvernement soit émis à la fois à leur nom et à celui de leur client. De cette façon, le contracteur obtient une garantie de paiement à l'égard de son client.

Réaménagement des sommes en septembre

La lettre du ministre Pierre Paradis au Conseil est claire et nette à ce sujet: «J'invite votre municipalité à utiliser pleinement et rapidement les crédits qui lui sont alloués», écrit-il.

Le ministre précise qu'un «réaménagement budgétaire est prévu pour le 1er septembre prochain et les municipalités qui n'auront pas engagé à ce moment-là les deux tiers de leur enveloppe budgétaire se verront retirer en tout ou en partie le solde non engagé, permettant ainsi une majoration des enveloppes des municipalités les plus performantes».

C'est d'ailleurs ce qui a amené le conseiller Marcel Beauchamp à dire: «Si nous engageons immédiatement les montants consentis, cela nous permettra de bénéficier d'une majoration de notre enveloppe budgétaire en septembre prochain».

Une répartition des sommes selon les besoins

Si Saint-Hippolyte n'a reçu que 24 000\$ dans un premier temps, c'est en raison de la répartition des enveloppes budgétaires

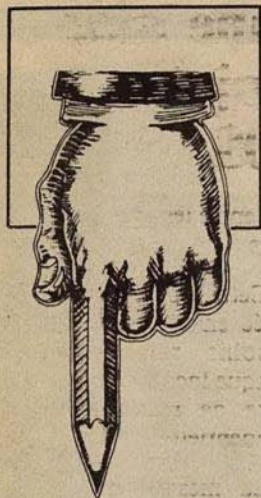
Le Sentier

Le Sentier est à la recherche de personnes bénévoles intéressées aux différentes activités reliées au fonctionnement d'un journal: chroniques, photographies, comptabilité, etc...

Vous devez contacter Monique Parisseau au 563-4669 ou Nicole Chauvin au 563-1975.

boulangère
La nouvelle boulangerie
nouvelière
Au coeur du village
Produits maison
frais du jour
2284, ch. des Hauteurs, St-Hippolyte 563-2019

Jacques Constant Enr.
INSTALLATION D'ANTENNE
ET ANTENNE PARABOLIQUE
35-216^e AVE
LAC DES 14 ÎLES, ST-HIPPOLYTE 224-2866



BRIÈVEMENT



Louise
Gibeau-
Van De Water.

Une maire suppléante

C'est la conseillère Louise Gibeau-Van De Water qui occupera d'ici la fin de juillet les fonctions de maire suppléante.

Mme Gibeau-Van De Water siège à la Communale depuis 1985. En tant que maire suppléante, c'est elle qui sera appelée à remplacer le maire Loulou partout où il ne pourrait se rendre. Ces fonctions comprennent la présidence des assemblées du Conseil, s'il y a lieu.

Nouvelle politique de réservation du Centre communautaire

La Commission des loisirs de Saint-Hippolyte est en voie d'établir une nouvelle politique de réservation du Centre communautaire de la rue Bourget.

La raison est simple: ce lieu s'avère de plus en plus fréquenté par les différents organismes qui y tiennent leurs réunions ou leurs activités.

Jusqu'à maintenant, la politique «du premier arrivé, premier servi» a toujours prévalu. Mais devant la popularité croissante du Centre, un système de réservation est rendu nécessaire de façon à répondre avec équité à une demande sans cesse accrue.

Cette demande est bien présente puisque huit associations ou organismes s'y rendent régulièrement dans le cadre de leurs activités, tandis qu'une dizaine d'autres utilisent sporadiquement les lieux.

La Commission des loisirs étudie les différentes modalités d'application de cette nouvelle politique que l'on veut souple et juste.

Les feux de broussailles

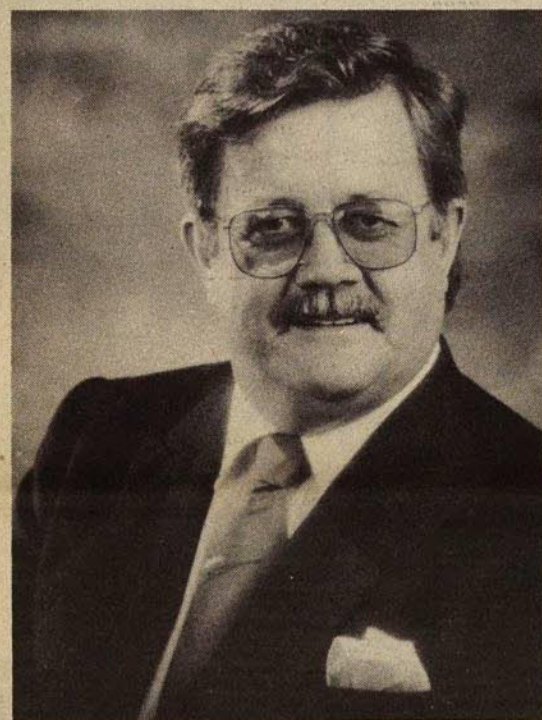
L'été a sonné ses premiers coups qui marquent en même temps le retour des moustiques. Et, souvent, le moyen le plus expéditif pour les éloigner consiste à faire un feu de broussailles, question de profiter de certaines soirées à l'extérieur en toute quiétude...

Par contre, il existe à Saint-Hippolyte une réglementation relative aux feux de broussailles à ciel ouvert.

C'est la Société de conservation de l'Outaouais qui mesure le degré de sécheresse de la région et qui indique à la Communale si elle peut ou non émettre des permis pour les feux de broussailles.

Un tel permis est tout à fait gratuit et, en en possédant un, vous éloignerez les risques d'amende... en même temps que les moustiques. Pour obtenir un permis, rien de plus simple: on communique avec la Communale.

En direct de la Communale



Rosaire Sénécal témoigne de son expérience devant les nouveaux secrétaires

Pour une journée, celle du 11 mai dernier, le directeur général de Saint-Hippolyte, M. Rosaire Sénécal, est devenu professeur.

Et sa classe d'un jour se composait d'une vingtaine de nouveaux secrétaires-trésoriers à l'œuvre dans autant de municipalités des Laurentides et de la Montérégie.

Le ministère des Affaires municipales avait en effet confié à M. Sénécal le soin de parfaire les connaissances de ces nouveaux venus en administration municipale

et les avis municipaux.

En faisant appel aux services de M. Sénécal, le ministère des Affaires municipales savait ce qu'il faisait puisque le directeur général de Saint-Hippolyte compte une quinzaine d'années d'expérience en administration municipale, en plus d'avoir assumé il y a quelques années la présidence de la Corporation des secrétaires municipaux du Québec.

et surtout de leur refiler quelques trucs du métier.

La séance d'information que M. Sénécal avait pour mandat de dispenser s'est déroulée au Complexe Desjardins, à Montréal, et elle a notamment porté sur le Code municipal, la fonction et les responsabilités de secrétaire-trésorier,

Bientôt un nouveau règlement qui empêchera la coupe à blanc

D'ici quelques semaines, Saint-Hippolyte adoptera probablement un nouveau règlement relatif à la coupe du bois sur son territoire.

Le conseiller Pierre-Alain Monette, qui préside le comité consultatif d'urbanisme, a déjà présenté un avis de motion en ce sens à la mi-mars.

Voilà qu'il y a quelques jours, le comité consultatif d'urbanisme de Saint-Hippolyte y allait de ses suggestions au Conseil quant au contenu de ce futur règlement.

Une limite au déboisement

C'est d'abord et avant tout la coupe à blanc que le comité consultatif d'urbanisme cherche à décourager tant chez les propriétaires de lots que de la part des exploitants industriels ou commerciaux.

Dans l'esprit du comité, le déboisement demeurerait permis, mais dans une certaine proportion seulement, en fonction des dimensions de chaque terrain.

De plus, le comité suggère au Conseil d'inclure dans son futur règlement diverses mesures incitatives au reboisement.

«Souvent, a expliqué le conseiller Monette, quelqu'un achète un terrain et, au bout d'un certain temps, l'on se rend compte que toute la rive a fait l'objet d'une coupe à blanc. Il faut donc mettre en place une réglementation qui tiendra compte du reboisement des rives».

Ce qui se passe ailleurs

M. Monette a fait part aux autres membres du Conseil de la situation qui prévaut en Suisse depuis une douzaine d'années.

Dans ce pays européen, tout propriétaire désireux de couper un arbre, même de petite taille, doit obtenir au préalable la permission des autorités municipales. Et encore, cette permission n'est-elle accordée qu'à la condition qu'un autre arbre soit planté.

Sans se rendre aussi loin qu'en Suisse, le comité consultatif d'urbanisme a quand même pris le soin d'examiner ce qui se faisait ailleurs en matière de déboisement et de reboisement.

L'on s'est ainsi inspiré des règlements en vigueur dans les municipalités des alentours, à Sainte-Adèle et même à Magog, tout près de Sherbrooke.

M. Monette n'a pas hésité à qualifier de «mesure favorisant la protection de l'environnement» les nouvelles règles du jeu que le Conseil de Saint-Hippolyte sera appelé à adopter dans un avenir rapproché.



LES IMMEUBLES
ARPENSOL inc.

Ouvert de 9h à 18h tous les jours et samedi et dimanche

563-5559

2282, ch. des Hauteurs

VENTE
ACHAT
LOCATION

N.D.L.R.

Exceptionnellement, nous reproduisons ce mois-ci, lettre du docteur Tim Weisbord suite à l'article d'Yves St-Onge publié dans l'édition de mai dernier. Nous tenons à souligner qu'il ne s'agit nullement d'une nouvelle chronique genre «parole aux lecteurs» et que nous n'entendons d'aucune façon récidiver ultérieurement avec quelque article que ce soit. Par conséquent, nous nous dégageons de toute responsabilité envers le présent article.

The may issue of THE SENTIER contains an article by Mr. Yves St-Onge stating that a medical clinic is needed in St-Hippolyte. Mr. St-Onge ignored the fact that I have been practicing family medicine in St-Hippolyte since 1972 in new offices that are located in the heart of the village, beside the church. My practice serves the population of the village as well as the surrounding area.

If other health professionals are needed, I am prepared to share some of my space so that costly new expenses need not be incurred.

It would serve the community far better for Mr. St-Onge, who is a businessman and a town councillor, to generate some new business enterprises for the village rather than to seek the duplication of an already existing service.

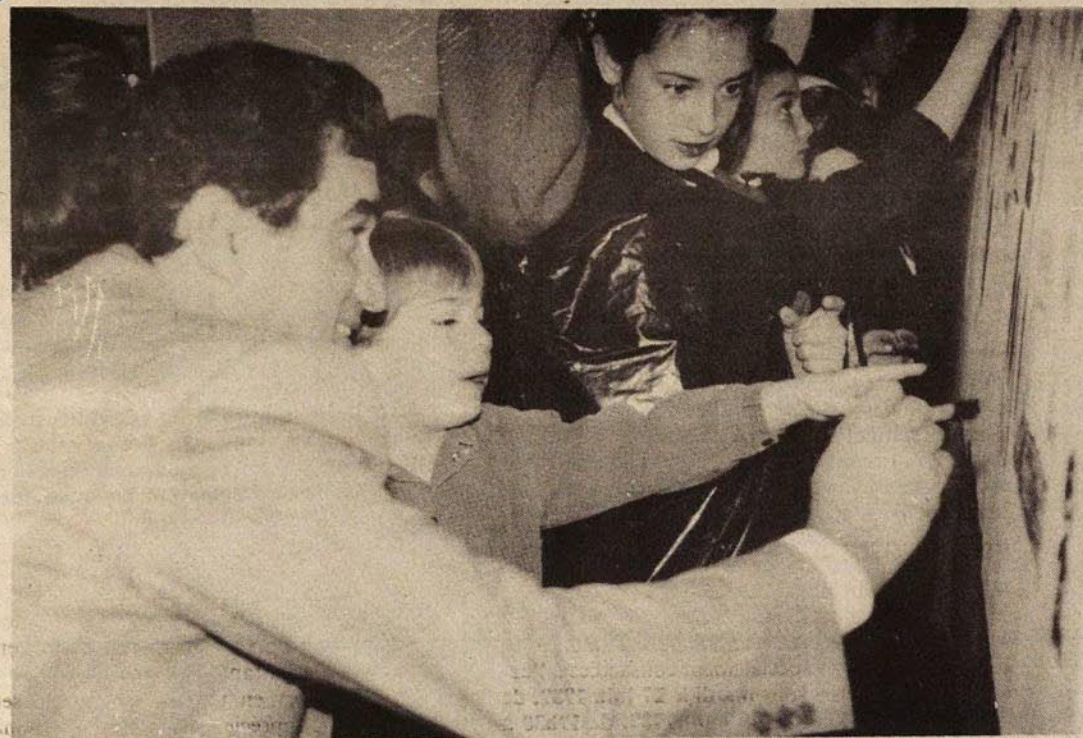
Yours truly, Tim Weisbord, M.D.

Jovi

La qualité à la portée de la main

- fruits et légumes
- fromages importés
- boeuf marque rouge - charcuterie
- viandes pour congélateur

situé
au centre du village
Tél.: **563-2145**



Monsieur le maire Georges Loulou en compagnie des enfants oeuvrant à la création de la murale lors de l'exposition Montagne-Art '88.

Montagne-Art 89: une édition revue et corrigée

Pour sa quatrième édition annuelle, Montagne-Art s'apprête à prendre un nouvel envol. Mine de rien, une multitude de nouveautés, toutes plus intéressantes les unes que les autres, sont en effet en train de s'insinuer à l'intérieur de l'agenda.

Maintenant en septembre

D'ailleurs, l'agenda de l'événement constitue lui-même une nouveauté. Montagne-Art '89 n'aura plus lieu en octobre comme à l'accoutumée, mais bien en septembre, plus exactement le week-end des 23 et 24.

Pourquoi ce changement de dates? Essentiellement pour deux raisons. D'abord pour permettre à un plus grand nombre de villégiateurs de profiter de l'exposition artistique et culturelle de Saint-Hippolyte.

L'art et la nature

Ensuite, pour mieux situer l'art dans son véritable contexte, celui de la nature.

La fin de septembre, c'est bien connu, apporte à la région des Laurentides dans sa totalité une riche et généreuse palette de couleurs que les artistes, malgré tout leur talent, ne parviennent pas encore à égaler.

Les invités spéciaux

Seconde nouveauté: les invités spéciaux. Les 23 et 24 septembre, ils seront quatre à se partager

la première page du programme.

Donc, quatre invités spéciaux qui se distinguent par leur excellence dans quatre disciplines différentes à l'occasion du quatrième anniversaire de Montagne-Art.

Les noms de ces parrains et marraines de Montagne-Art 89 seront officiellement divulgués un peu plus tard au cours de l'été. C'est à surveiller!

Un meilleur accès aux lieux

Troisième innovation: Montagne-Art prendra place au Centre communautaire, mais dans le contexte des améliorations apportées à la rue Bourget, ce qui facilitera à la fois l'accès aux lieux et le stationnement aux abords de l'édifice qui devrait pouvoir s'effectuer en toute légalité, cette année.

Quatrième nouveauté: comme l'on s'attend à une recrudescence du nombre des visiteurs les 23 et 24 septembre, ceux-ci pourront stationner à la Communale ou au garage municipal et profiter d'un service ininterrompu de transport en commun entre leur voiture et le Centre communautaire.

Priorité aux artistes de chez nous

Cette année, les organisateurs de Montagne-Art entendent accorder une priorité accrue aux artistes et artisans, peu

importe la discipline dans laquelle ils excellent, qui ont un port d'attache à Saint-Hippolyte.

Ceux-ci ont jusqu'au 23 juin pour réserver leur espace de kiosque et s'inscrire. Tous les intéressés peuvent communiquer avec le directeur des loisirs, M. Pierre Brisson, au 563-2505 ou se présenter en personne à la Communale.

Une popularité sans cesse croissante

Depuis sa première édition, en 1986, Montagne-Art n'a cessé de passionner la population de Saint-Hippolyte et des alentours.

Les 1 000 premiers visiteurs de 1986 se sont multipliés: on en a dénombré plus de 2 500 en 1987. Y en aura-t-il 4 000 à l'occasion du quatrième anniversaire de l'événement culturel de l'année à Saint-Hippolyte? Et pourquoi pas?

Quant aux exposants, ils étaient une quarantaine en 1988. Ce nombre est à nouveau appelé à s'accroître en 1989. Sur la base de cette prévision, les organisateurs ont prévu un nouveau plan d'utilisation de l'espace disponible au Centre communautaire.

Tout est donc mis en oeuvre pour que Montagne-Art s'affiche une fois de plus comme l'événement artistique et culturel de l'année chez nous.

Bachelor

C'est un spectacle de qualité qui était présenté à Saint-Hippolyte le 6 mai. Bien sûr le Centre Communautaire n'est pas un théâtre, mais le son était parfait et une estrade nous permettait de voir tout ce qui se passait sur scène. On ne se sentait pas du tout dans un gymnase aménagé pour l'occasion.

Le talent de l'artiste y était sans doute pour beaucoup. La comédienne Suzanne Tisdale nous a fait partager toute une gamme d'émotions pouvant être vécues par quelqu'un qui souffre de la solitude. Comme plusieurs, j'en suis sortie un peu bouleversée, sans pour autant oublier que j'avais bien ri en première partie.

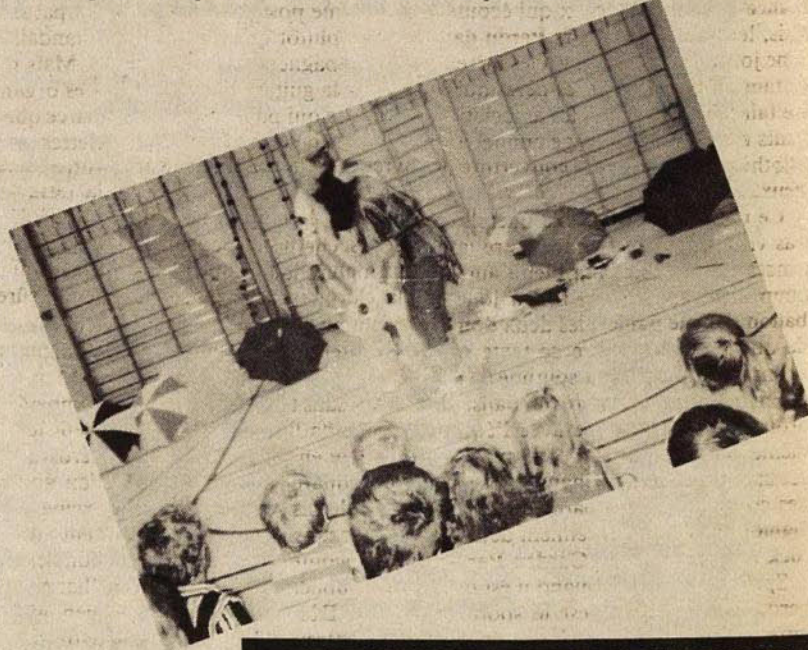
Bravo à l'artiste ainsi qu'aux initiateurs du projet et à la prochaine, j'espère!

Suzanne Tisdale interprétant le rôle de Dolorès dans la pièce Bachelor.



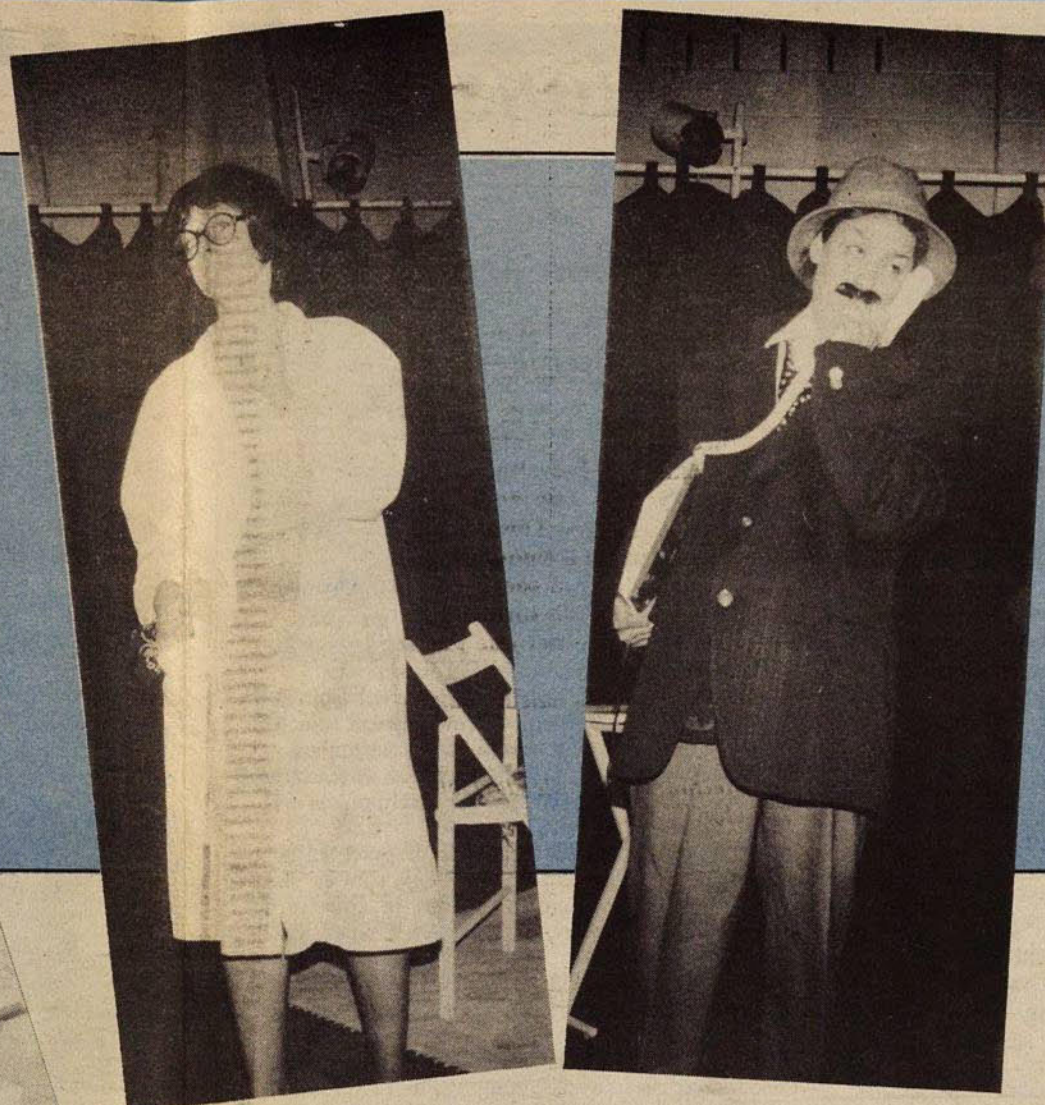
Clémence Lemieux expose

Madame Clémence Lemieux, artiste peintre de Saint-Hippolyte, nous conviait les 5-6-7 mai dernier à un vernissage de ses oeuvres. Ce vernissage soulignait l'ouverture officielle de la Boutique LES 3 L, propriété de madame Solange Lemieux. Elle parfait présentement sa technique avec monsieur Fernand Casavant, que nous apercevons à ses côtés sur la photo.



FRIPPE ET POUILLE

Présenté par la troupe la Danse Élastique, ce spectacle amusant a fait rigoler près de 150 enfants de Saint-Hippolyte, au Centre Éducatif et Communautaire. Pour la 2e année consécutive, la garderie l'Arche de Pierrôt et la Municipalité avaient initié cette activité culturelle pour nos tout-petits. Cette année, le comité d'école des Hauteurs apportait sa collaboration.



Chronique du voisin

Par Gleason Thérberge, Prévost

Sport et culture

De nombreux débats les opposent. Il y a les passionné(s) de Lance et compte et ceux qui écouteront, même pour la troisième fois, le drame de moeurs Perdu dans la ville, plutôt que d'écouter une joute de hâqué! Il y a les mères qui accompagnent de force leur enfant au bézebaï et les pères qui ont appris la guitare plutôt que de faire du vélo. Il y a les associations de loisirs qui payent aux enfants du village le voyage annuel au stade et les bénévoles de la bibliothèque qui refont la couverture des livres une fin de semaine sur deux.

Ce n'est pas toujours la querelle et, bien sûr, la plupart ne font pas vraiment la différence entre lancer des fléchettes et pousser le pinceau, une lubie vaut bien l'autre. Mais malgré le fait que beaucoup aient appris à la fois à jouer de la clarinette et à placer le ballon dans le panier, les deux domaines sont au coeur d'une grande question, à laquelle ce texte n'a pas l'intention de répondre: avons-nous peur de la solitude?

Entre le quarantenaire qui danse son taïchi sans témoin et l'aïlier droit qui finit la soirée avec l'équipe en face de l'arène, il y a le même écart qu'entre la trentenaire qui s'arrête en plein bois pour écouter un nouveau chant d'oiseau et l'ex-aquarelliste qui prend des cours de photos parce qu'ils se donnent le mercredi soir (Les Dames de Coeur lui prennent déjà son lundi; le mardi, c'est Épopée rock et le jeudi, c'est Garden Party, qu'elle écoute deux fois).

Sport ou culture? Quand il est question d'oublier le temps qu'on perd, évidemment, c'est le sport qui gagne. Dès le duel devenu lutte, où les décibels atteints au moment de l'entrevue sont plus importants que le vraisemblable de la savate, avec la rencontre des équipes représentant le clan, fausse et vraie querelle dérivée de la bonne vieille guerre, avec les slogans habillés de couleurs qui dispensent les supporters d'avoir à exprimer leurs sensations, avec les commentateurs, même, qui décident des beaux jeux et des coups bas pour mieux permettre le lendemain les conversations de taxi, le sport a trouvé le fin de la recette: banaliser ceux qui le veulent, faire

perdre toute individualité à quiconque, permettre à n'importe qui de passer à la télévision au moment où il fait la vague, tache de chandail rouge dans la foule aux bannières anonymes et criardes.

Mais il ne faudrait pas croire que c'est le sport qui est en cause. Les organisateurs, peut-être, qui encouragent la foule, mais le font parce que la foule les fait vivre, et demande sa dose. Les joueurs vedettes, sans doute, qui jouent le dangereux jeu de se spécialiser très tôt, risquant les blessures inévitables, les éventuelles déchéances et la retraite toujours, pour mieux profiter ensuite d'une réputation qui ne dépendra que de ce qu'ils auront fait, condamnés au passé, comédiens d'annonces de gomme à mâcher, de voiture racée ou d'assurances, puis restaurateurs ou vendeurs de tapis... Les amateurs, sûrement, qui auront besoin du stress bénéfique d'aller ailleurs ressentir un soir l'extase coutumière d'être ce dix mille cris soulignant la passe vraiment manquée, le but gagnant...

Mais attention! Son domaine, au sport, ce n'est pas surtout la compétition, mais l'image, la passion d'un soi-même obligatoirement jeune ou laid, mais qui a lieu plus loin que soi, nous serve de héros quotidien ou de malfaisant sur qui déverser toute sa haine. Son domaine, au sport, c'est l'excès possible. Si la violence en est exclue, ça ressemble drôlement aux activités culturelles, qui peuvent aussi conduire à la rivalité, au commentaire évalué en proportion des mots rares, à la bêtise, mais dont le domaine véritable, c'est l'harmonie. Les instruments doivent être accordés; le jeu du comédien, ajusté à celui de la partenaire; la couleur, jumelée à une texture qui fasse voir; le vieux geste, fusionné à un état de pensée qui lui permettra d'être neuf.

Sport ou culture, deux solitudes peut-être, mais alors que l'une est distraite, amusée, l'autre est soignée. S'accepter, est-ce l'enjeu?

1 Prononcer comme c'est écrit.
2 Voir Massacre, dit le dictionnaire.

Des nouvelles de la bibliothèque

Un des nombreux services offerts par la B.C.P.L. est sûrement le service des rotations. L'échange, sur une base trimestrielle, de grandes quantités de livres, permet d'apporter un renouveau important aux collections et d'insérer une intéressante quantité de nouveautés.

A votre bibliothèque, nous avons dernièrement complété une rotation de près de 1 000 volumes. Nous vous invitons à venir faire votre choix parmi les romans, documentaires, bandes dessinées, français et anglais.

Nous vous rappelons le récent ajout d'une section anglaise de 750 volumes.

Bonne lecture!

Heures d'ouverture pour la période estivale

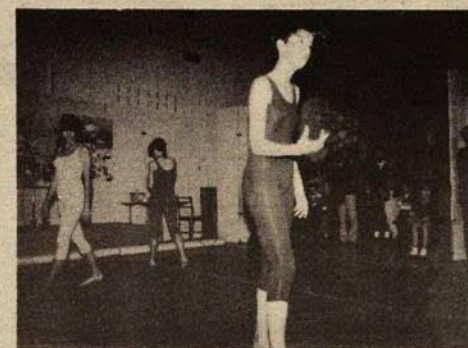
Du 27 juin 1989 au 1er septembre 1989.

• Mardi: 9h30 à 11h30

• Mercredi, jeudi et vendredi: 19h30 à 21h30.

Il y aura des heures spécialement consacrées à l'accueil des villégiateurs, soit: mardi le 27 juin 1989, de 9h30 à 11h30, mercredi le 28 juin 1989, de 19h30 à 21h30, jeudi le 29 juin 1989, de 19h30 à 21h30.

Veuillez noter qu'en raison de la Fête de la St-Jean-Baptiste et de la Fête du Canada, la bibliothèque sera fermée les 23 et 30 juin 1989.



Danse

Le Service des loisirs de Saint-Hippolyte vous invite à assister à un spectacle de danse mettant en vedette les élèves de Louise Chevalier, le mercredi 21 juin, au Centre éducatif et communautaire les Hauteurs, 30 rue Bourget, Saint-Hippolyte.

Il y aura deux représentations: une à 13h30 pour les élèves de l'école et l'autre à 19h00 pour toute la population.

Les billets sont disponibles à la Communale, vous pourrez aussi vous procurer vos billets le soir du spectacle dès 18h30 à l'entrée. Le coût des billets est de \$4.00 pour les adultes et de \$2.00 pour les enfants.

Votre apport en tant que bénévole serait grandement apprécié, si vous êtes disponible n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné au 563-2505. Nous espérons vous voir en grand nombre!

A noter qu'un stage de danse aura lieu du 14 août au 28 août.

Pierre Brisson
Directeur des loisirs

Cirque

Un spectacle de cirque se déroulera au Centre éducatif et communautaire les Hauteurs le 22 juin 1989 de 10h00 à 11h00.

Ce spectacle est organisé par notre bon ami Alain Gagné dans le cadre des Fêtes de la St-Jean.

A ne pas manquer!

Pierre Brisson
Directeur des loisirs

Stage de danse

Nous organisons un stage de danse du 14 août au 25 août pour les 10 à 14 ans. Les cours seront donnés au Camp Bruchesi par Madame Louise Chevalier de 9h00 à 16h00, du lundi au vendredi (4 heures de danse par jour). Les frais d'inscriptions sont de \$70.00 pour le premier enfant et \$60.00 pour le deuxième enfant de la même famille. Le nombre maximum est fixé à 15 enfants. Les inscriptions seront prises à la Communale.

Casavant
LA FRANCHISE DES ALPHABÉTIQUES

Laiterie Casavant Inc.
621, rue St-Georges, C.P. 412 - St-Jérôme, Qué. J7Z 5V2
Tél: 432-9797
Ligne directe Mtl 878-1985 - 1-800-363-2459

CRÉATIONS FLORALES
DE ST-JÉRÔME

OUVERT 7 JOURS SEMAINE

Claudette Lemay
303 de Villemure, St-Jérôme
(514) 436-1872



Bonnes nouvelles des associations



L'Association des Propriétaires du lac l'Achigan Régénération des rives

Pour sa 9^{ième} année consécutive, L'Association des Propriétaires du lac l'Achigan invite tous ses membres à participer à la régénération de nos rives. La distribution des plants se fera par vos directeurs de L.A.P.L.A. le samedi 10 juin 89 entre 9h00 et 12h00. Au plaisir de vous rencontrer!

Quelques-uns d'entre vous se posent peut-être des questions? L.A.P.L.A. tient à vous rappeler l'importance capitale qu'une attention toute particulière soit portée aux problèmes de dégradation de la nature en bordure des lacs et

cours d'eau. C'est la raison pour laquelle en 1981, nos directeurs se sont penchés plus sérieusement sur cet éventuel problème et a ainsi contribué en invitant chaque année tous ses membres riverains à participer à notre programme de régénération. Cette démarche est donc une invitation à respecter l'intégrité des rives et du littoral. «La survie de nos plans d'eau en dépend!».

Rôle et définition des rives

Les rives marquent la transition avec le milieu terrestre. Il s'agit d'une bande de 10 mètres de profondeur qui s'étend vers les terres à partir de la ligne naturelle des hautes eaux. Les rives, comme le littoral, constituent une zone essentielle à la survie des lacs et cours d'eau.

En quoi la végétation des rives joue-t-elle un rôle vital?

Elle constitue une barrière efficace contre l'érosion. Elle contribue à prévenir la surfertilisation des eaux. Elle freine le réchauffement des eaux du littoral. Elle protège l'équilibre écologique et elle assure la beauté des paysages.

En répondant à l'invitation que nous vous lançons, c'est à tout cela que vous contribuez en protégeant nos rives.

Soyons fiers de notre lac et surtout prenons-en bien soin!

L'Association des Propriétaires du lac l'Achigan

20 ANS

Cercle de Fermières de Saint-Hippolyte

Le 17 avril dernier, le Cercle de Fermières a reçu la Fédération 16 avec les membres de comité des 44 cercles. Ce fut une très belle journée. Tout le monde était content de leur passage à St-Hippolyte.

À tous les ans, nous proclamons le père de l'année en même temps que nous couronnons notre reine. Vu qu'à l'occasion de notre 20^{ème} anniversaire, nous organisons un souper au mois d'août, nous ne ferons pas de danse au mois de juin. Nous souhaitons donc à tous les papas une bonne fête des pères et soyez assuré que nous serons probablement là l'an prochain.

Nous en profitons pour vous souhaiter de très belles vacances et reposez vous bien.

Micheline Laroche
Relationniste.

Association des Propriétaires du Lac Bleu Inc.

L'Association des Propriétaires du Lac Bleu Inc. poursuit ses activités en organisant dimanche le 25 juin 1989 un **déjeuner-causerie** pour ses membres, de 9h30 à 12h30, au Pavillon du Lac Bleu. On y jamera entre autres de règlements municipaux, d'environnement, du rapport de la caractérisation du Lac Bleu, du Programme des lacs, des bateaux-moteurs, etc. Les membres recevront d'autres détails à ce sujet dans un communiqué spécial.

Autres activités: Le samedi 15 juillet, les membres et non-membres du Lac Bleu pourront se prévaloir d'un service d'**analyse d'eau potable** durant le jour, et une **danse annuelle** aura lieu en soirée. Bienvenue à tous et toutes! D'autres détails dans votre journal du mois prochain.

Association des gens d'affaires de St-Hippolyte

«Un souffle nouveau à St-Hippolyte»

Depuis le 23 avril existe à St-Hippolyte «L'ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE ST-HIPPOLYTE».

Sa création fut possible grâce à l'initiative d'une vingtaine de personnes dynamiques provenant de différents secteurs d'activités, tels que: la construction, le commerce, le tourisme et les services.

L'association a vu le jour parce que le besoin et la volonté y étaient présents. Ce mouvement injecte sûrement une nouvelle vitalité dans notre milieu.

Ainsi l'un des buts de l'association est de regrouper tous ceux et celles qui croient que St-Hippolyte est la municipalité de demain.

St-Hippolyte possède beaucoup de potentiel qu'il faut exploiter. Plusieurs éléments déjà sont en place et unifier l'effort individuel sous le couvert de l'association est assurément un gage d'expansion et de succès.

Au plan commercial, l'association verra à faire connaître tous ces services aux résidents aussi bien qu'aux visiteurs.

Au plan de la construction, l'association verra encourager ces nouvelles initiatives tant au niveau du développement domiciliaire qu'à celui des services offerts à la population.

Enfin, St-Hippolyte possède des ressources touristiques qu'on se doit de tirer parti pour le bien de tous et chacun.

Si vous désirez communiquer avec l'Association veuillez contacter Jacques Néron à 224-4670 (jour) et 563-4906 (soir).

Denyse Larocque
vice-président

L'Association des Propriétaires du lac L'Achigan

Une assemblée annuelle se tiendra samedi le 8 juillet prochain à 9h30 à la chapelle du camp Bruchési. Nous tenons à souhaiter la bienvenue à tous les propriétaires désireux de se joindre à notre association. Au plaisir de vous rencontrer.

Les directeurs de l'APLA

Semaine de la municipalité du 5 au 11 juin 1989

La «Semaine de la Municipalité» en est à sa deuxième année. Tous les services se regroupent afin de mieux faire connaître la municipalité. Plusieurs activités se dérouleront en collaboration avec les élèves de l'école les Hauteurs. L'atelier d'écriture ainsi que la rencontre Auteurs/Illustrateurs ont été possibles grâce au B.C.P.L. et au Ministère des affaires culturelles.

Mercredi le 7 juin

10h30: Atelier d'écriture à la bibliothèque municipale.

Jeudi le 8 juin

13h15: Rencontre Auteurs/Illustrateurs à la Communale.

Vendredi le 9 juin

Journée avec les élèves de 6^e année. Visite des différents services de la municipalité (mairie, direction générale, voirie, urbanisme, loisirs, secrétariat, réception, etc.). En soirée: sept élèves de 6^e année, représentant le maire et six conseillers, prendront part à l'assemblée du Conseil à 20h00.

Samedi le 10 juin

De 13h00 à 16h00: Toute la population est invitée à la communale pour rencontrer les responsables du service de prévention des incendies et se familiariser avec les différents équipements.



Tél: 224-4818

COIFFURE NORDIC enr.

Normand Gohier

1412 boul. Les Hauteurs St-Hippolyte

L. LAQUERRE ENR.

Tireuse de joints

Estimation gratuite

563-3503



Le Mont Tyrol en passe de devenir un royaume du ski acrobatique

Le site du Mont Tyrol, à Saint-Hippolyte, devrait bientôt retrouver l'une de ses vocations d'il y a quelques années et redevenir un centre d'entraînement d'été pour le ski acrobatique.

Le Conseil municipal vient d'ailleurs de donner son assentiment à la création d'un nouvel organisme, le Comité acrobatique de la zone laurentienne de ski, qui aura son siège social au

Mont Tyrol.

Du même coup, cet organisme vient de solliciter auprès du gouvernement du Québec l'aide financière requise pour compléter l'aménagement des lieux et pour les doter de l'équipement nécessaire à l'entraînement.

L'on projette notamment l'installation d'une rampe supplémentaire pour l'initiation de nouveaux adeptes de ce

sport et pour l'entraînement en été des spécialistes.

L'on désire également munir le futur centre de deux trampolines équipées d'un système de ceinture de sécurité, l'une pour les sauts de base, l'autre pour les sauts davantage élaborés.

Un simulateur de mouvements de ski sur neige doit aussi faire partie de l'équipement de

base. Il en va de même d'un équipement vidéo permettant aux sportifs de mieux identifier leurs faiblesses et de les corriger plus rapidement.

Selon les promoteurs du projet, la réalisation des travaux envisagés et l'acquisition de l'équipement nécessaire feraient du Mont Tyrol l'un des sites d'entraînement les plus complets non seulement au Québec, mais dans tout le Canada.

Dès lors, on pourrait y prévoir la tenue de démonstrations et de compétitions qui feraient davantage connaître et apprécier le ski acrobatique auprès du public en général.

Les promoteurs se disent d'avis que la promotion du ski acrobatique au rang des disciplines olympiques de même que la performance de plusieurs athlètes lors de la Coupe Sport Expert-Sealtest et du Championnat national junior justifient amplement l'aménagement du Mont Tyrol en un site d'entraînement de calibre.



Karaté St-Hippolyte

Le 8 avril dernier, le club de karaté de St-Hippolyte, a participé à une compétition provinciale à St-Georges de Beauce organisée par la Fédération Québécoise de Karaté.

L'équipe était formée de 6 karatékas dont: Chea D'Anna, Dominic Gauthier, François Paiement, Christian Loulou, Yanick Corbeil, Francis Simard ainsi que Daniel Lamarche entraîneur. Francis Simard et Yanick Corbeil ont disputé pour la troisième place. Yanick a remporté la 3ième place médaille de bronze et Francis 4ième place.

Félicitations à tous les karatékas qui ont su démontrer leur performance lors de cette compétition.

En juin prochain, à St-Hippolyte aura lieu la finale régionale des Jeux du Québec, région des Laurentides. Parmi ce groupe seulement 12 gagnants pourront participer à la finale provinciale des Jeux du Québec à St-Jean sur le Richelieu le 5, 6 et 7 août 89.

J'espère que la population de St-Hippolyte viendra encourager nos jeunes en juin prochain au Centre Communautaire et éducatif, 30 rue Bourget à St-Hippolyte.

Merci à tous

Lorenzo D'Anna, président

Ass. Régionale de karaté des Laurentides



L'équipe des Canadiens et l'équipe des Kings du groupe 6 et 9 ans, figurent aussi: Monsieur Raymond Desormeaux, responsable du hockey cosom, Monsieur Paul Baillargeon, arbitre, et Messieurs Francis Dagenais, François Rousseau, Hugo Bigras, assistant-entraîneurs.

Hockey Cosom

Cette nouvelle activité a connu un succès pour tous les groupes d'âge. Nous devons remercier Monsieur Raymond Desormeaux pour sa très grande disponibilité.

La saison se termine le 12 juin avec une rencontre du groupe adolescents/adultes à 18h15.

Nous invitons la population à assister à ce dernier match de hockey cosom. Ci-dessous, vous trouverez les statistiques de la saison régulière pour les 3 catégories.

Classement marqueurs

Catégorie 6-9 ans	Equipe	B	A	Pts
Paradis Joël	Canadien	12	1	13
Bigras David	Canadien	8	4	12
Quevillon Marc	Kings	11	0	11
Catégorie 10-13 ans				
Gallo Nicolas	St-Hipopo	14	9	23
Rousseau François	St-Hipopo	12	9	22
Nolasco Louis-Philippe	St-Hipopo	10	11	21
Catégorie 13 ans et plus				
Thibodeault Martin	Bleu	16	5	21
Lanthier Dominique	Rouge	16	5	21
Goyer Patrice	Bleu	10	6	16

Activités spéciales été 1989

Comme l'an dernier, le Service des loisirs organise à chaque semaine, au cours des mois de juillet et août, une sortie spéciale (exemple: Match des Expos, La Ronde, Aquaparc du Mont St-Sauveur). Plusieurs activités seront organisées en collaboration avec les associations à but non lucratif de St-Hippolyte (ex.: course de vélo BMX, camping, canot, tombola). Lors de l'assemblée du conseil du 9 juin, le calendrier d'activités de l'été sera présenté. Toutes les activités seront publiées dans le Sautier.

Démonstration de gymnastique

Nous vous convions à une démonstration de gymnastique qui se tiendra le jeudi 15 juin 1989 de 19h00 à 20h00 au Centre éducatif et communautaire. Lors de cette soirée vous assisterez à un cours donné par le professeur, Monsieur Tom Scott, à quatre groupes de gymnastes. Vous serez à même de constater les progrès de nos jeunes.

Espérant vous voir en grand nombre!

Cours de natation

Pendant le mois de juin à la Communale, nous prendrons les inscriptions pour les enfants de 6 à 14 ans. Les cours seront donnés par Josée Thibodeau, au Lac de l'Achigan pendant le mois de juillet, les frais sont de \$20.00 pour une durée de 10 heures. Une évaluation sera faite le 28 juin. Le nombre de groupes et l'horaire seront déterminés selon le nombre de participants.

ÉTÉ 1989

CAMPS DE JOUR À ST-HIPPOLYTE

Suite aux nombreuses inscriptions que nous avons reçues pour les camps de jour, nous rappelons à la population les périodes et le nombre de places disponibles pour chacun des camps.

Du 26 juin au 30 juin (5 jours)

Camp	Âge	Places disponibles
1	4-6	2
2	7-9	9
3	10-12	14

Du 3 juillet au 14 juillet (10 jours)

Camp	Âge	Places disponibles
4	6-8	1
5	9-11	6

Du 17 juillet au 28 juillet (10 jours)

Camp	Âge	Places disponibles
6	6-8	6
7	9-11	5

Du 31 juillet au 11 août (10 jours)

Camp	Âge	Places disponibles
8	6-8	2
9	9-11	7

Du 14 août au 25 août (10 jours)

Camp	Âge	Places disponibles
10	9-11	9
11	12-14	9
12	6-8	12

N.B.: Les groupes d'âges prévus pourront être modifiés si le nombre de participants le justifie. Les inscriptions se font aux heures de bureau à la Communale: 2253, chemin des Hauteurs, St-Hippolyte, tél.: 563-2505. Les inscriptions prendront fin dès que le nombre maximum de participants aura été atteint.

* relevé du 19 mai



Vézina, Labrosse, Sourdif & Associés Inc.

ASSURANCES ET SERVICES FINANCIERS

Sylvie Labrosse

courtier d'assurances associé

Blainville (514) 433-7124

St-Antoine (514) 436-6781 435-0468

Les arpenteurs-géomètres
Godon, Paquette, Beaupré
et associés



Pierre Paquette, a.g.

Wilfrid Beaupré, a.g.

Prévost • 2886, boul. Labelle • J0R 1T0 • (514) 224-2979
Ste-Adèle (514) 229-6768 Ste-Agathe (819) 326-0888
St-Sauveur (514) 227-8372 FAX (514) 224-8188

ENTREPRISES

de chez nous

par Réjean Boivin



André Dagenais.

La famille Dagenais est bien connue dans la région de Saint-Hippolyte. Nous pouvons même affirmer que son histoire se confond avec celle de notre municipalité.

En effet, le grand-père d'André Dagenais était le forgeron du village dans les années 20 et Fernand, le père d'André, déjà électricien à cette époque, fut secrétaire de la municipalité dans les années 40.

Les Entreprises d'Électricité de Saint-Hippolyte sont donc une véritable entreprise

de chez-nous puisqu'elle se perpétue de père en fils.

En 1968, apprenti-électricien, André Dagenais apprend le métier avec son père. Aujourd'hui contracteur-électricien, associé avec son père et son épouse Lise, il gère l'entreprise familiale, continuant ainsi de servir la population de Saint-Hippolyte et de régler, comme son père l'avait fait avant lui, nos problèmes d'électricité.

Il est important de souligner que Les Entreprises d'Électricité de Saint-Hippolyte offrent ses services essentielle-

Les Entreprises d'Électricité de Saint-Hippolyte

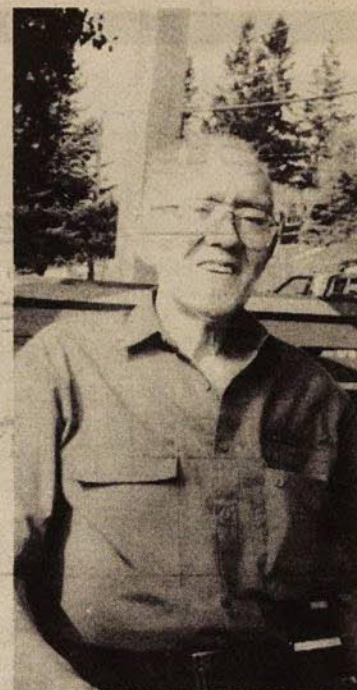
ment à la population de Saint-Hippolyte, que ce soit pour des réparations mineures ou pour des installations électriques plus complexes. André Dagenais est aussi disponible pour les urgences de fins de semaine, ce qui n'est pas à dédaigner lorsque nous nous retrouvons, un certain dimanche, devant des problèmes d'électricité qui semblent aussi mystérieux qu'insolubles.

Le métier a bien évolué depuis les débuts de monsieur André Dagenais en 1968. «Avant nous installions du 30 ampères. C'était suffisant pour les besoins de l'époque. Imaginez, maintenant nous installons jusqu'à du 200 ampères! Bien sûr, comme dans tous les métiers, nous avons suivi et nous nous sommes même spécialisés. Nous, c'est le chauffage électrique, si sécuritaire et si propre. Mais notre spéciali-

sation ne nous empêche pas de répondre à tous les besoins, petits ou grands».

Comme nous vous le disions, Les Entreprises de Saint-Hippolyte sont familiales et André Dagenais espère bien que son fils prendra la relève. Ce sera alors la troisième génération d'électriciens Dagenais à Saint-Hippolyte. Au service de notre population par son métier, André Dagenais n'hésite pas aussi à s'impliquer personnellement à l'amélioration du mieux-être de notre communauté. Membre du Club Optimiste, il en est aujourd'hui le président.

Ce qui fait la force d'une communauté, ce sont les membres qui la composent. Monsieur Dagenais et sa famille sont un exemple de cette force tranquille qui forge une tradition durable dont tout Saint-Hippolyte peut être fier.



Le doyen de cette illustre famille, monsieur Fernand Dagenais.



Fernand, André, Lise et Yves Dagenais.

ANNONCES CLASSÉES

NICHE pour chien de taille moyenne. Prix demandé: 50\$. Tél.: 563-1975

JEUNE FEMME cherche à partager sa maison avec un locataire au lac en Coeur à Saint-Hippolyte. Site très paisible, 5 minutes en voiture du village. Droit de passage au lac. Présence d'un chien et de 2 chats. Tout compris: 325\$/mois. (514) 563-3023, après 17h00.

CALORIFERE de plinthe à vendre, 8' - 220, comme neuf. Prix demandé: 55\$. Tél.: 563-2843.

JE CHERCHE un vieux moulin à laver, je n'ai ni besoin du moteur ni du tordeur. J'ai à donner un foyer artificiel. Tél.: 436-5826.

DEUX TERRAINS cadastrés à vendre sur la 372e Avenue. Tél.: 563-1480 et 563-2040.

VELO 10 vitesses, Tour du Québec (fille), \$100. Pour informations, Dominique à 563-2200 ou 352-0557.

KAYAK R5 de rivière, avec jupette, paget. 1 an d'usage sur lac. Pour informations, Chantale à 563-3884.

VOILIER dériveur Mistral 16, modèle M-16 (neuf). Remorque REMEQ avec support de mât. Moteur Nissan 3.5 forces. Deux habits de pluie MISTRAL. Valeur: \$8,692.15, prix discutable. Tél. le soir: 514-468-0280.



J'ai eu le plaisir de lire pour vous

par Monique Pariseau

Psychologie

L'arbre et l'homme ont des liens qui se perdent dans la nuit des temps. L'arbre de vie fait partie des plus anciennes civilisations. Les bois servent de toile de fond à de nombreux contes et légendes. La forêt, c'est le sein maternel, le temple du recueillement nécessaire. Ce sont des couleurs et des mouvements, où chacun peut trouver le support dont il a besoin. Les signes de vie du végétal, même sentis inconsciemment, sont une invitation au déplacement de l'énergie dans notre corps. Le verdissement, l'ouverture des bourgeons, des fleurs, sont inspirateurs d'un épanouissement de l'être, qui est l'un des aspects de la santé. Des psychologues américains ont enregistré les réactions de sujets face à des paysages de type urbain et de type forestier. On s'en doute, les tests ont montré clairement que les états de crainte, d'agressivité, de tristesse étaient beaucoup moins importants en face des paysages naturels.

Forêt Conservation

Les québécois sont familiers avec le célèbre bouleau à papier de nos forêts, si facilement identifiable par son écorce immaculée qui s'exfolie avec les années. Tous les bouleaux partagent une susceptibilité élevée à la mineuse du bouleau, qui affecte souvent sévèrement les spécimens plantés sur les propriétés résidentielles. Ils sont également tous attaqués particulièrement lorsqu'ils sont en situation difficile (sécheresse, blessures, etc.). On signale également qu'ils réagissent très mal lorsque des herbicides sont utilisés dans leur environnement immédiat, de tels contacts étant bien souvent à l'origine de dépérissements sérieux.

Sentier Chasse-Pêche

Le Goéland argenté, que certains se plaisent à nourrir dans les terrains de stationnement de certains restaurants, est un vidangeur reconnu et même un piller occasionnel de nids. Bien que d'aucuns se portent à sa défense en affirmant que cette espèce ne s'attaque jamais à des nids de canards, plusieurs personnes ont été témoins de ce phénomène. Par surcroît, on a déjà vu un de ces oiseaux occupé à consommer un mordillon à tête blanche adulte encore vivant, mais trop blessé pour se défendre...

Chaque année, les industries québécoises déversent plus de 100 000 tonnes métriques de déchets industriels dans le fleuve (sans compter les industries qui opèrent de la même façon en amont, en provenance des Grands Lacs), en plus des rejets des nombreuses municipalités bordant le fleuve. Le Saint-Laurent a ainsi la triste réputation d'être devenu le cours d'eau le plus pollué en Amérique du Nord et, en certains endroits, ses eaux sont parmi les plus sales de toute la planète.

Recherches Amérindiennes au Québec

L'implantation européenne en Amérique du Nord n'a été possible que par, des alliances avec les tribus amérindiennes. Grâce à celles-ci, les Européens ont pu acquérir les connaissances indispensables à la survie dans un environnement géographique et climatique nouveaux.

AUBERGE
chez Fantacci restaurant
79 boul. Lac au Pin Rouge
St-Hippolyte
(514) 563-2790

Pot-Pourri Fleuri

par Lise B. Gendron



SCHERZERIANUM

(Flamant rose)



Cette plante que la plupart connaît sous le nom d'anthurium a des feuilles ou spathes dures et cireuses comme du cuir. Celles que l'on voit fréquemment sont de couleur rouge. Leurs organes charnus jaunes, semblables à des queues, sont appelés spadices. Ce cultivar requiert une lumière vive sans ensoleillement et des températures non inférieures à 16°C. On doit maintenir le terreau humide et le fertiliser à tous les 15 jours. Outre sa couleur rouge, on trouve des spathes blanches, oranges ou roses, lesquelles sont particulièrement prisées pour les bouquets de mariées. Si on lui donne les soins appropriés, cette plante fleurira sans discontinuer et se rappelle que ses fleurs (spathes) durent minimum un mois. Pour ceux recherchant l'originalité, il s'agit sûrement d'un spécimen qui fera jaser votre entourage...

*Par delà
la flanelle
et
le vinaigre*

Pour que vos tiroirs munis de glissières en bois ouvrent mieux, appliquez de la cire en pâte sur les glissières.

Votre sous-sol est bas ou vos jambes trop longues? Pour éviter de longues litanies lorsque votre tête heurte un tuyau ou une poutre basse, recouvrez-les d'isolant en caoutchouc mousse. Cela n'éliminera pas les obstacles, mais ça les rend moins dangereux.

Dans vos travaux de peinture, lorsque vous utilisez du papier-cache pour protéger vos vitres, ne laissez pas le papier trop longtemps sur le verre. Après quelques jours passés au soleil, le papier est plus difficile à enlever que la peinture.

Voici un truc économique pour faire briller le chrome. Mouillez un chiffon et trempez-le dans la cendre. Rincez et polissez.

Pour conserver plus longtemps le poisson que vous venez de pêcher ou d'acheter, videz-le (si ce n'est déjà fait) puis saupoudrez-le de gros sel avant de le placer au réfrigérateur. Enlevez l'excédent de sel avant de le faire cuire.

Une nouvelle résidence pour personnes âgées pourrait être construite

Un promoteur immobilier a récemment soumis au Comité consultatif d'urbanisme un projet de construction d'une résidence pour personnes âgées qui serait située au confluent du Lac Maillé et du Lac Bleu.

Les membres du Comité, présidé par le conseiller Pierre-Alain Monette, se sont montrés tout à fait favorables à cette idée.

Cependant, l'initiateur du projet devra préciser sa demande, notamment en préparant des plans et devis conformes à la réglementation actuelle.

Le promoteur devra également se soumettre à certaines conditions exigées par le Comité pour mener à terme son projet.

Grosso modo, ces conditions s'établissent comme suit:

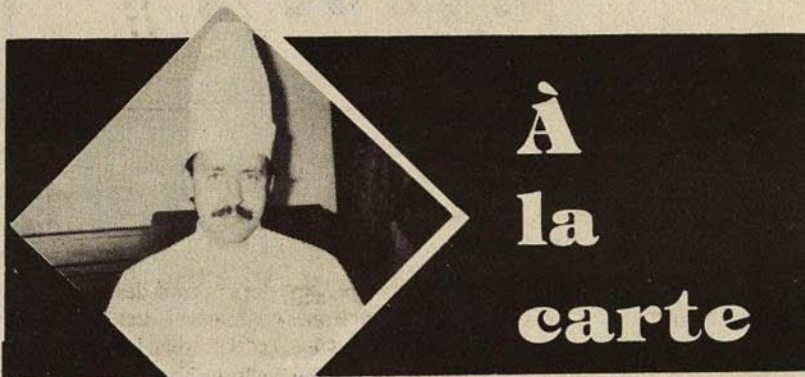
- les logements devront être de type HLM;
 - le bâtiment devra prendre la forme d'un bloc pavillonnaire d'un maximum de deux étages et favoriser l'usage du terrain l'entourant à des fins de service communautaire;
 - la superficie du terrain devra être respectée en fonction du nombre d'unités de logement et les installations sanitaires devront être conformément à la réglementation en vigueur.
 - D'ici quelques semaines, le promoteur présentera officiellement son projet. S'il respecte toutes les conditions précisées par le Comité, la première pelletée de terre pourrait être levée dès l'automne prochain.
- Pour l'instant, il est impossible de connaître le nombre exact d'unités de logement que le promoteur compte construire.

Campagne de financement 1989



Tu y crois.
Aide-la!

Donnez généreusement à la Croix-Rouge!



par André Schott

Le foie de veau aux pommes

Pour 4 personnes
4 tranches de foie de veau
300 gr. de beurre
1 kg de pommes fruits
25 cl de fond de veau
10 cl de vinaigre de cidre

Peler les pommes, les vider et couper en petits quartiers. Les faire sauter dans 120 gr. de beurre. Les tenir rosées, ne pas piquer avec une fourchette. Les assaisonner. Déglacer la poêle avec le vinaigre de cidre puis ajouter le fond de veau, faire réduire légèrement. Monter la sauce avec le restant du beurre. Vérifier l'assaisonnement.

Passer au chinois.

Dresser le foie sur un plat, les pommes fruits autour et napper le foie avec la sauce.

BON APPÉTIT...

LES CHIENS

AIREDALE-TERRIER

Historique

C'est vers 1850 que fut créé l'Airedale, par des croisements entre l'Old English Terrier Black and Tan (race éteinte) et l'Otterhound. Du premier, il a hérité d'une excellente ouïe et d'une bonne vue. Au deuxième, il doit son flair, sa force et ses talents de nageur. Le chien, ainsi obtenu, s'est d'abord appelé Waterside-Terrier ou Bingley-Terrier, Working-Terrier ou encore Warfedale-Terrier. En 1879, la race est reconnue officiellement et le chien reçoit le nom définitif d'Airedale. Après la guerre, l'Airedale connaît une période de déclin, due sans doute à sa taille imposante. Depuis quelques années, la race connaît un nouvel essor non seulement en Angleterre, mais aussi en Allemagne, au Canada et aux États-Unis.

Difficile d'être à la fois le plus grand et le plus puissant des Terriers et de prétendre se glisser dans les étroites galeries souterraines des belettes et des petits lapins. C'est le cas de l'Airedale, qu'aucun gros gibier par contre n'arrête: ni le sanglier, ni le cerf, ni l'ours canadien, ni le lion du Kenya. Redoutable amateur de blaireau, il est aussi le spécialiste de la chasse à la loutre, pour laquelle il fut «inventé». L'Airedale doit en effet son nom à une petite rivière à loutres de la région de Leeds, en Angleterre. Pour traquer ce mammifère aquatique intelligent, grand consommateur de poisson, il fallait un bon nageur qui n'hésite pas à foncer à travers les marais, ni à pénétrer dans les catiches, terriers à deux issues astucieusement conçus par les loutres.

C'est ainsi que naquit l'Airedale-Terrier. Polyvalent, ce Terrier à la silhouette souple et élégante a plus d'une corde à son arc. Il fut l'un des tout premiers candidats canins recrutés par les polices anglaise et allemande. Pendant la Première Guerre mondiale, ce poilu à quatre pattes trouva dans l'immense bournier des champs de bataille un gigantesque terrier à sa mesure. Agile, infatigable, se faufilant entre tranchées et trous d'obus, ce fut l'un des meilleurs agents de liaison au service des renseignements alliés.

«Démobilisé», il reprend ses activités de chasseur, se transforme en gardien et même en chien-guide d'aveugle. Son caractère facile, sa franchise, sa candeur désarmante en font un chien de compagnie plein d'humour et de joie de vivre. Repris parfois par son «complexe du terrier», sa turbulence naturelle, il lui arrive de traquer quelque blaireau imaginaire tapi sous un fauteuil... Pour le remettre en face des réalités, il suffit à l'Airedale d'un maître énergique qui, dès son plus jeune âge, le tienne bien en main avec tendresse et fermeté.

Le toilettage de l'Airedale-Terrier

Le toilettage de l'Airedale ressemble à celui du Fox-Terrier avec toutefois certaines particularités. La tête devant être allongée et fine, les oreilles seront épilées à l'intérieur comme à l'extérieur. Le dessus du crâne et les côtés, les joues et la région sous-maxillaire seront très épilées. La barbe est conservée à partir de la commissure des lèvres et sur le chanfrein. Il faut laisser les sourcils assez abondants. L'encolure sera épilée en dégradé pour que le chien paraisse étroit de l'avant, le dos bien égalisé pour paraître droit. La région des côtes est épilée légèrement, toujours en dégradé. Pour raccourcir le chien au maximum, l'arrière des cuisses et des fesses est épilé avec soin, en arrondi sur les côtés. La queue est régulièrement dégarnie et doit s'équilibrer harmonieusement avec l'ensemble du corps.

Extrait du Readers Digest

STUDIO DE BEAUTÉ TONTÉ ET TOILETTAGE



DOUCEUR
ASSURÉE

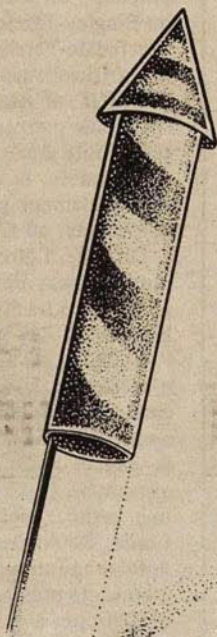


2274 ch. des Hauteurs St-Hippolyte
(514) 563-1742

QUINCAILLERIE ST-HIPPOLYTE

OUVERT le DIMANCHE

de 9 hres à 17 hres



RÉSERVEZ
VOTRE
FEU D'ARTIFICE
DE
LA ST-JEAN,
EN VENTE
DÈS MAINTENANT

**BOÎTES
DE FLEURS**

2⁶⁹

(la boîte)

**PLANTES
SUSPENDUES**

14⁹⁵

et moins

**SURVEILLENZ
NOTRE VENTE
D'INVENTAIRE**

du
20 au 28 juin,

NOUS LIQUIDONS

jusqu'à **50%**

**973, boul. des Hauteurs,
St-Hippolyte** Face au AXEP

224-8315

CAPSULES

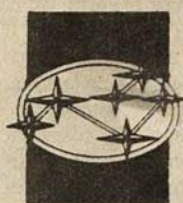
CHICAGO OU MONTREAL ?
(SHS) Depuis quelques années, des pluies diluviennes se sont abattues sur les Grands Lacs et en ont considérablement haussé le niveau. Ce phénomène s'est produit à quelques reprises au cours des derniers millénaires, mais il menace aujourd'hui les villes établies sur les bords des Grands Lacs et du St-Laurent. Déjà, des centaines de propriétés riveraines de la région de Chicago ont été détruites par des tempêtes, et des kilomètres de plages ont été engloutis. Selon les climatologues, le niveau de l'eau pourrait revenir à la normale si la pluie cessait... mais ne fera qu'empirer si elle continue. Les ingénieurs de Chicago songent à évacuer une partie de l'eau du Lac Michigan vers les autres lacs... ce qui, en vertu du principe des vases communicants, aurait pour effet d'inonder Montréal!

D'OÙ VIENNENT LES P'TITS GÉNIES ?
(SHS) Pourquoi certains enfants sont-ils capables de jouer du violon à l'âge où la majorité des bambins ont de la difficulté à tenir une cuillère? Après avoir étudié six jeunes prodiges, le psychologue américain David Feldman vient de publier sa théorie du génie. Pour lui un enfant prodige n'est pas nécessairement super intelligent. Mais la nature l'a doté d'un don ultra-spécialisé. L'éclosion du don ne surviendra que si au moins un de ses parents est lui-même très doué dans le domaine. Et surtout, si ce parent accepte de consacrer plusieurs heures par jour à son enfant. Car sans travail acharné, la graine du génie ne germera pas. De même, le génie n'est pas un potentiel qui peut

s'exercer dans n'importe quel domaine : la bosse des maths n'est pas celle de la musique et ne se développera pas dans une famille qui ne jure que par la gamme.

LA GUERRE DES BOUTONS
(SHS) Vous n'aimez pas que votre enfant passe des heures assis passivement devant la télé? Eh bien des compagnies américaines ont pensé à vous... mais peut-être pas dans le sens que vous souhaiteriez? Dès l'automne, Mattel lancera un avion de combat électronique (35 \$ US) que les enfants de 7 à 12 ans utiliseront pour abattre les vaisseaux ennemis apparaissant au p'tit écran lors de l'émission « Captain Power and the Soldiers of the future », émission elle aussi produite par Mattel. Armé de son avion-pistolet, le chérubin tirera sur l'écran. Un ennemi abattu lui vaudra des points enregistrés, ô miracle de l'électronique, par son jouet. Mais il devra se méfier des lasers ennemis qui, à travers l'écran, pourront l'atteindre et éjecter son pilote de son cockpit! Un autre fabricant, Axlon, proposera pour 250 \$ (US) un jouet encore plus sophistiqué. Et ce n'est qu'un début, dit-on.

VIVRE JUSQU'À 115 ANS ?
(SHS) Une substance qui ferait perdre du poids, préviendrait le cancer et prolongerait la vie? Telles seraient les propriétés de l'hormone nommée déhydro-épandrostérone (plus simplement DHEA), selon un chercheur de l'hôpital universitaire de Philadelphie, qui l'a administrée à des rats. Reste à savoir si le produit a les mêmes effets chez les humains. Et alors, jusqu'où pourrait-on prolonger l'espérance de vie?



**SUBARU
ST-JÉRÔME**

Andrée Loulou

2355, Boul. Labelle, Tél.: (514) 438-7494
Lafontaine, Qc. J7Z 5T5 Mtl.: (514) 437-6186



TÉL.: 563-3225

**EXCAVATIONS
SERGE GINGRAS INC.**
FOSSES SEPTIQUES
SABLE - GRAVIER
PELLE HYDRAULIQUE

6, rue Marcel Lac Achigan, St-Hippolyte, Qué.

graph
enr.
CONCEPTION
GRAPHIQUE

Nicole Chauvin

1-514-563-1975
8, boul. l'Achigan
Saint-Hippolyte J0R 1P0

(514) 224-5009

**ENT. D'ÉLECTRICITÉ
LAROCHÉ enr.**

33, 216e Avenue
St-Hippolyte (Québec)
J0R 1P0

Roger Laroche
rep.

LES ENTREPRISES
Délectricité
DE ST-HIPPOLYTE LTEE

Installation et réparation
Spécialité : chauffage électrique

Bur. 563-3506 132, Lac Achigan A. DAGENAIS 563-3807

INDEX

• Municipalité	563-2505
• Police (SQ)	436-8181
• Bibliothèque	563-2046
• Quincaillerie Thibault Enr.	563-2565
• Caisse Populaire	224-2988
• Pompiers	563-1313
• Presbytère	563-2729
• Ambulance	436-4242
• Centre Anti-Poison	1-800-463-5060